



## Traité Chabbath

### Michna 1 - Chapitre 7

כל גדול אמרו בשבת: כל השוכח עיקר שבת, ועשה מלאכות  
הרביה בשבתו הרבה--אינו חייב אלא חטא אחת; והיודע  
עיקר שבת, ועשה מלאכות הרבה בשבתו הרבה--חייב על כל  
שבת ושבת. והיודע שהוא שבת, ועשה מלאכות הרבה בשבתו  
הרביה--חייב על כל מלאכה ומלאכה; והעשה מלאכות הרבה  
מעין מלאכה אחת--אינו חייב אלא חטא אחת

[Les Sages] ont énoncé un grand principe concernant le Shabbat : tout individu qui, oubliant la notion [même] de Shabbat, a fait de nombreuses melakhot, lors de nombreux Shabbatot, n'est redevable que d'un seul 'Hatat' ; celui qui, connaissant la notion de Shabbat, a fait de nombreuses melakhot, lors de nombreux Shabbatot, est redevable [d'un 'Hatat'] pour chaque Shabbat [qu'il a profané] ; celui qui, sachant [chaque fois] que c'est Shabbat, a fait de nombreuses melakhot interdites, lors de nombreux Shabbatot, est redevable pour chaque av melakha (principe de travail – au total il y en a 39) [qu'il a fait] ; celui qui a fait de nombreuses melakhot procédant de la même melakha n'est redevable que d'une seul 'Hatat'.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)